



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Demande de dérogation mineure 190-2023

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°189-2023 suivante :

Nature et effet : Autoriser le lotissement d'un emplacement de villégiature à une profondeur de 53,17 mètres, alors que le règlement de lotissement 23-99 exige un minimum de 75 mètres, soit une dérogation de 21,83 mètres.

Identification du site concerné : Partie du lot 6 462 329 correspondant à une propriété située au 38^e Chemin, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi le lundi, 4 décembre 2023, à 18 h 30 à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 17 novembre 2023.


Le Greffier,
Mario Bouchard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 17 novembre 2023 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 17 novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2023.


Le Greffier,
Mario Bouchard